

► **Compte-rendu de la réunion**

27.02.2017

Groupe de pilotage du 08.02.2017 – Comité de concertation du Registre national

Présences : la liste des participants est jointe en annexe.

Votre correspondant: Vincent Vandekerckhoven

T: 02 518 22 74

E-mail: Vincent.Vandekerckhoven@rrn.fgov.be

F: -

Ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion reprend les points suivants:

1. Présentation du fonctionnement du groupe de pilotage
2. Programme 2017 : Groupe de travail Best Address
3. Programme 2017 : tour de table des propositions de thématiques et de groupes de travail

La présentation sera envoyée aux participants.

Compte-rendu

1) PRÉSENTATION DU GROUPE DE PILOTAGE (MISSIONS – MODALITÉS)

M. Vandekerckhoven du Registre national rappelle le rôle et le fonctionnement du groupe de pilotage et des groupes de travail au sein du comité de concertation du Registre national sur la base de l'arrêté royal du 11/11/2016.

Cf. la présentation.

2) PROGRAMME 2017 : GROUPE DE TRAVAIL « BEST ADDRESS »

Contexte

M. Van Verdegem du Registre national présente le projet Best address.

Le projet Best address veut répondre à l'impossibilité actuelle d'enregistrer une mention exhaustive, logique et transparente de l'adresse dans les dossiers des citoyens.

La structure d'adresse existante au RN présente en effet des failles au niveau du numéro d'habitation (4 chiffres max.) ainsi que des possibilités restreintes d'enregistrement dans le champ d'index (4 caractères alphanumériques max.).

Cette volonté d'adapter la situation actuelle s'est concrétisée en janvier 2016 sous la forme d'un accord de coopération entre l'Etat fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale concernant l'unification de la *manière de référencer les adresses* et de la *mise en relation des données d'adresses* (M.B. du 15 février 2016).

Les principales adaptations de la structure actuelles prévoient :

- l'enregistrement des références provenant des registres d'adresses régionaux,
- une extension du numéro d'habitation ainsi que du numéro de boîte
- un enregistrement facultatif d'un certain nombre d'indications complémentaires

Voici ci-dessous la structure actuelle pour l'adresse au RN suivie de la nouvelle structure proposée.

Structure actuelle.

C.O.		T.I.			CS.	DATE								CODE POSTAL				CODE RUE			
		0	2	0		J	J	M	M	A	A	A	A	N	N	N	N	N	N	N	N

NUMÉRO HABITATION				INDEX			
N	N	N	N	X	X	X	X

Proposition de nouvelle structure.

C. O.		T.I.			CS.	DATE D'INFORMATION								RÉG (1)	ID (20)	CODE POSTAL (4)			
		0	2	0		J	J	M	M	A	A	A	A	N	N	N	N	N	N

CODE RUE REGISTRE NATIONAL (4)			
N	N	N	N

CODE NOM DE RUE BeSt (20)																			
N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N

NUMERO HABITATION (12)												NUMERO BOITE (10)									
AN	AN	AN	AN	AN	AN	AN	AN	AN	AN	AN	AN	AN	AN	AN	AN	AN	AN	AN	AN	AN	AN

ENTREE		ESCALIER		ETAGE		APPARTEMENT		UNITE DE BATIMENT	
Type (8)	ID (20)	Type (8)	ID (20)	Type (8)	ID (20)	Type (8)	ID (20)	Type (8)	ID (20)
AN	N	AN	N	AN	N	AN	N	AN	N

Mme Adriaenssens du Gapec pose la question de l'articulation de ce groupe de travail par rapport au groupe de travail au niveau fédéral. M. Van Verdegem indique qu'il a été décidé au niveau fédéral dans le cadre de l'accord de coopération de créer un groupe de travail Best address au sein du comité de concertation pour traiter les aspects opérationnels du dossier. Les deux groupes sont complémentaires.

Mme Vaeye du GTI 19 indique que ce groupe répond à un réel besoin de coordination entre les différents acteurs sur ce dossier.

M. Ferdinand du SPF Mobilité pose la question de la compatibilité de la nouvelle structure avec les systèmes locaux (data base). M. Ruymen du Registre national répond que les changements apportés ne modifient rien en termes de compatibilité et qu'il n'y a donc aucun risque de blocage.

L'objectif du groupe de travail est d'encadrer la mise en place et le suivi de la nouvelle structure « adresse » en concertation avec les différentes parties concernées. La composition de ce groupe sera déterminée à la suite d'une demande par e-mail aux membres du groupe de pilotage. Le coordinateur contactera ensuite les participants pour fixer un agenda.

3) PROGRAMME 2017 : TOUR DE TABLE DES PROPOSITIONS DE THÉMATIQUES ET DE GROUPES DE TRAVAIL

En règle générale, il est convenu que les groupes de travail ne comptent pas un trop grand nombre de participants. Il est prévu que les autres membres du groupe de pilotage soient informés régulièrement des travaux des différents groupes de travail.

Thématique « Schémas RN »

M. Demol de la Banque carrefour de la Sécurité sociale propose de traiter la problématique de la gestion par les utilisateurs des différentes versions des schémas RN et de leur périodicité. Cette problématique concerne également la question de la validation des schémas.

M. Meurisse du SPF Economie/Banque carrefour des entreprises est également intéressé par ce sujet, éventuellement pour un groupe de travail plus restreint.

Bien que cela puisse être traité de manière bilatérale, les représentants du Registre national ne sont pas opposés à l'idée d'un groupe restreint sur le sujet. Ce point fera l'objet dans un premier temps d'une discussion en bilatéral avec la BCSS.

Thématique « Elections »

Mme Adriaenssens propose de constituer un groupe de travail au sujet des modalités d'organisation et de coordination des élections avec les acteurs-clés, celles-ci pouvant encore être améliorées. Ce serait l'occasion de reformuler aux communes les formalités pratiques mises en place à la DGIP.

M. Van Verdegem précise que le RN n'est pas compétent pour les élections régionales (de 2018).

M. Wirtz, Directeur général de la DG Institutions et population, est d'accord sur le principe de constituer un groupe de travail concernant les élections de 2019.

Thématique « Accès direct au RN »

M. Torfs, représentant de la commune de Louvain, propose de traiter l'opportunité pour les utilisateurs et les communes en particulier d'accéder directement au Registre national sans passer par des intermédiaires (fournisseurs informatiques) par rapport notamment aux coûts supplémentaires que cela implique.

Mme Adriaenssens indique que cela est d'autant plus intéressant qu'il existe actuellement une situation de monopole en région wallonne qui ne permet pas aux communes de bénéficier des meilleurs prix.

M. Wirtz est d'avis que le RN pourrait offrir directement aux utilisateurs une application conviviale comparable à celles fournies actuellement par les firmes informatiques. Cela nécessiterait cependant des moyens dont ne dispose pas actuellement le SPF Intérieur.

D'autre part, M. Wirtz fait référence à l'idée déjà mise sur la table de fusion des registres. La situation juridique actuelle qui prévoit de nombreux registres différents et complémentaires n'apparaît plus être en phase avec la réalité technique qui voit déjà le Registre national synthétiser les données des registres de population.

M. Wirtz pense qu'il est sans doute trop tôt à ce stade pour créer un groupe de travail à ce sujet. Il est convenu d'en reparler à la prochaine réunion du groupe de pilotage afin notamment de voir comment évolue ce dossier au niveau politique.

Thématique « Composition de ménage »

Mme Adriaenssens propose de traiter la thématique de la composition de ménage considérant que la structure au RN n'est pas vraiment adaptée à la réalité, diversité et complexité de cette matière sur le terrain (colocation, partenariat,...).

M. Demol indique être intéressé par cette problématique et par la mise en place d'un groupe de travail « composition de ménage ».

M. Deweweire du SPF Finances est également intéressé par cette problématique. Il fait notamment référence à la difficulté de traiter les cas d'unions polygames par exemple. Il évoque d'autre part le problème de « bidirectionnalité » des informations relatives au ménage, par exemple les cas où des données sont reprises dans le dossier d'une personne mais pas nécessairement dans celui de son conjoint.

Il est convenu que cette thématique pourra faire l'objet d'un groupe de travail.

Autres points soulevés

- M. Deweweire évoque les problèmes de *continuité de l'historique entre le registre bis et le registre national pour les étrangers*, et la déperdition de l'information qui en résulte. Il propose que ces informations soient fusionnées d'une façon ou d'une autre afin d'éviter ces risques et de disposer d'une information authentique.

M. Van Peteghem de la Police fédérale est également intéressé par cette problématique.

M. Van Verdegem indique qu'il n'existe toutefois pas de base légale actuellement pour mettre cela en place. Ce point fera l'objet dans un premier temps d'une discussion en bilatéral avec la BCSS.

- Mme Rans du Comité sectoriel du Registre national évoque un problème concernant la *consultation phonétique du registre national* qui donne parfois des réponses multiples et engendre dès lors des consultations de dossiers non pertinentes. Celles-ci font parfois l'objet de plaintes pour consultations abusives auprès de la Commission de la vie privée. Il pourrait être opportun d'établir un autre mode de recherche avec davantage de critères comme c'est le cas à la Banque Carrefour de la Sécurité sociale.

M. Van Peteghem est également intéressé par cette problématique.

Le RN a bien noté cette remarque qui fera l'objet d'une proposition de sa part à la Commission de la vie privée

- Mme Antoine de la Banque carrefour d'échange de données pose la question de la *gratuité de l'accès au registre national*.

M. Wirtz indique que la DGIP ne dispose pas du budget pour compenser la fin d'un système payant. La gratuité risque dans ce contexte de diminuer la qualité et la sécurité de l'offre actuelle. Elle pourrait également avoir un effet pervers sur le mode de consommation des utilisateurs et faire

exploser les volumes des consultations, à charge de la DGIP. En outre, la tendance actuelle en matière de bases de données n'est pas à la gratuité (référence aux nouvelles solutions envisagées au niveau fédéral telles que le G Cloud).

M. Meurisse indique que l'accès à la Banque carrefour des entreprises est gratuit par contre. Il rappelle que la gratuité du registre national est inscrite dans l'accord du gouvernement.

M. Wirtz rapporte qu'un dossier au sujet de la gratuité a été préparé par la DGIP et présenté au cabinet de l'Intérieur. La réflexion se poursuit actuellement à ce sujet au sein de la DGIP.

- M. Van Peteghem voudrait savoir s'il existe des possibilités de *formations* délivrées par la DGIP, à destination des services de police concernant le contenu du RN et la manière d'interpréter les données qui y figurent.

Il demande également l'avis du Registre national concernant l'opportunité de l'*interrogation paramétrique* du RN.

Le RN traitera la demande et en avisera la Police fédérale.

- M. Vrancken du Registre national informe qu'il existe actuellement un *groupe de travail eID* qui rassemble des communes et des firmes informatiques. Ce groupe pourrait intégrer le programme du comité de concertation.

- M. Meurisse évoque le projet Csam auquel participe également Fedict permettant à des personnes résidant à l'étranger et qui ne disposent pas d'une carte d'identité d'avoir tout de même accès dans le cadre de leurs activités professionnelles à certaines fonctionnalités offertes par la carte eID.

La DGIP travaille actuellement sur un projet de carte e-gov destinée à ce public.

M. Vrancken indique qu'il existe un groupe de travail à ce sujet composé de Fedict, du SPF Affaires étrangères et de la BCSS, et propose à la Banque carrefour des entreprises d'y prendre de part. Les travaux de ce groupe de travail externe pourront faire l'objet d'une information aux membres du comité de concertation.

En fin de réunion, il est convenu qu'une liste des groupes de travail sera établie sur la base des propositions faites lors de la réunion et des opportunités qu'elles représentent. Les modalités d'organisation de ces groupes (coordination, composition) feront l'objet d'une information par e-mail aux membres du groupe de pilotage.

Annexe : Liste des participants
Groupe de pilotage - Comité des utilisateurs du Registre national 08.02.2017

	Organisation	Représentant	Présence
1	DGIP	WIRTZ Jacques	✓
2		VAN VERDEGEM Etienne	✓
3		VANDENKERCKHOVEN Vincent	✓
4		RUYMEN Marc	✓
5		VRANCKEN Bart	✓
6		BOULANGER Sophie	✓
7	Agentschap Informatie Vlaanderen		
8	Banque Carrefour de la Sécurité sociale	DEMOL Mark	✓
9	Banque Carrefour d'Echange de Données	ANTOINE Alexia	✓
10	Banque Carrefour d'Echange de Données	DEFÊCHE Julien	✓
11	Brulocalis	NIKOLOVA Boryana	exc.
12	CIRB	DU MORTIER François	✓
13	CIRB	LE GRELLE Dominique	✓
14	Comité sectoriel du Registre national	RANS Stéphanie	✓
15	DG Office des Etrangers	DUTERME Frédéric	✓
16	Fedict	WEYNS Malik	✓
17	GAPEC	ADRIAENSSENS Danielle	✓
18	GTI 19	VAEYE Dominique	✓
19	Police fédérale	VAN PETEGHEM Davy	✓
20	SPF Affaires étrangères	DE MIDDELAER Evy	✓
21	SPF Affaires étrangères	REIFF Françoise	✓
22	SPF Economie	MEURISSE Erik	✓
23	SPF Finances	DEWEWEIRE Alain	✓
24	SPF Justice	HOEFMANS Alexander	✓
25	SPF Mobilité	FERDINAND Patrick	✓
26	Villes et communes - Bruxelles	PELFRENE Christine	exc.
27	Villes et communes - Charleroi	BANGELS Bernadette	✓
28	Villes et communes - Leuven	TORFS Kris	✓
29	VVSG	D'AMBALASA Serge	✓